

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS/DSN fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



MAJORITÉ DE CDI

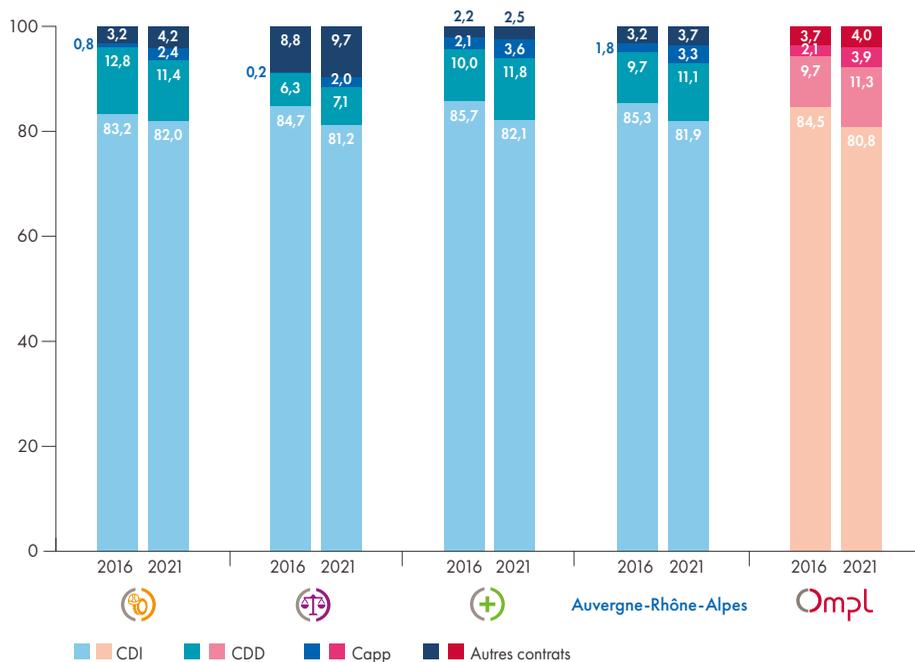
- La part de salariés en CDI dans le champ de l'OMPL régional (81,9 %) est majoritaire mais faible par rapport à celle observée dans l'ensemble des secteurs privés de l'économie hors intérim (87,5 % en 2021 selon l'INSEE). Hors CDD, qui rassemblent 11,1 % des salariés, les autres types de contrats (apprentissage, contrats de stage, contrats de professionnalisation, etc.) sont peu mobilisés.

- Des spécificités sectorielles émergent cependant. Par rapport aux répartitions observées dans le champ de l'OMPL régional :

- dans le secteur cadre de vie-technique, la distribution des types de contrats de travail est assez similaire. Les écarts maximaux n'excèdent pas plus ou moins trois points;
- dans le secteur juridique, les contrats « autres » sont proportionnellement plus nombreux (+ 6 points) mais les CDD sont nettement sous-représentés (- 4 points);
- dans le secteur santé, les proportions de salariés recouvertes par chaque type de contrat sont assez similaires avec des écarts maximaux n'excédant pas plus ou moins trois points.

- Globalement, de 2016 à 2021, les évolutions les plus significatives au sein du champ de l'OMPL régional concernent le recul de la part des CDI (- 3,4 points) et la progression de celle des contrats d'apprentissage (+ 1,5 point).

Répartition des salariés par secteur et type de contrat de travail (%)



CDI : contrat à durée indéterminée
 CDD : contrat à durée déterminée
 Capp : contrat d'apprentissage
 Autres contrats : contrat de stage rémunéré, contrat de professionnalisation, ...

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.



CDI : CONTRAT DE RÉFÉRENCE

- Dans le secteur cadre de vie-technique, la branche des entreprises d'expertises en automobile a plus souvent recours au CDI (95,2 %) par rapport à celle des entreprises d'architecture (80,6 %). Ce type de contrat reste néanmoins assez bien représenté dans cette dernière branche.

- Dans le secteur juridique, les branches des cabinets d'avocats et des offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires se distinguent par un moindre recours au CDI (79,6 % et 69 % respectivement). En retour, la première utilise plus fréquemment les contrats « autres » (11,8 %). Il s'agit, en général, de stages rémunérés. La seconde privilégie plutôt les CDD (26,4 %).

- Dans le secteur santé, les CDD sont surreprésentés dans les branches des laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers (25,2 %) et des cliniques vétérinaires (16,3 %).



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires libéraux



Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cabinets et cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par branche professionnelle et type de contrat de travail (%)

| | CDI | CDD | Capp | Autres contrats |
|-----------------------------|-------------|-------------|------------|-----------------|
| | 82,0 | 11,4 | 2,4 | 4,2 |
| | 80,6 | 12,3 | 2,6 | 4,5 |
| | 95,2 | 2,4 | 0,8 | 1,6 |
| | 81,2 | 7,1 | 2,0 | 9,7 |
| | 87,3 | 3,5 | 3,2 | 6,0 |
| | 79,6 | 6,4 | 2,2 | 11,8 |
| | 69,0 | 26,4 | ND | 4,6 |
| | 90,9 | 5,8 | 1,2 | 2,1 |
| | 82,1 | 11,8 | 3,6 | 2,5 |
| | 82,3 | 6,6 | 1,0 | 10,1 |
| | 73,6 | 25,2 | 0,9 | 0,3 |
| | 90,4 | 7,8 | 1,0 | 0,8 |
| | 80,3 | 10,0 | 8,2 | 1,5 |
| | 78,8 | 16,3 | 3,5 | 1,4 |
| Auvergne-Rhône-Alpes | 81,9 | 11,1 | 3,3 | 3,7 |
| Ompl | 80,8 | 11,3 | 3,9 | 4,0 |

Source : Insee, DSN, 2021

ND : non déterminé pour cause de secret statistique.